

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Président de l'Union

Moroni, le 28 AOUT 2018

DECRET N° 18-77 / PR

Relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores

LE PRESIDENT DE L'UNION

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par référendum en date du 30 juillet 2018, notamment en son article 117, alinéa 2 ;

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} : Sont nommés Ministres :

1.1. Monsieur MOUSTADROINE ABDOU

Ministre de l'Energie, de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement.

1.2. Monsieur ABDALLAH SAID SAROUMA,

Ministre des Postes, des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication.

1.3. Monsieur SAID ALI SAID CHAYHANE,

Ministre des Finances et du Budget.

1.4. Monsieur SOUEF MOHAMED EL AMINE,

Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.

1.5. MONSIEUR BIANRIFI THARMIDHI,

Ministre de l'Economie, des Investissements, Chargé de l'Intégration Economique.

1.6. Dr RASHID MOHAMED MBARAKA FATMA,

Ministre de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre.

.../...



1.7. Monsieur MOHAMED DAOUDOU,

Ministre de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation, Chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement.

1.8. Monsieur MOHAMED HOUSSEINI DJAMALILAILI,

Ministre de la Justice, des Affaires Islamiques, des Administrations Publiques et des Droits Humains.

1.9. Madame LADAENTI HOUMADI,

Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles, des Sports, des Arts et de la Culture.

1.10. Monsieur SALIM MAHAMOUD,

Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

1.11. Monsieur MOHAMED CHATUR BADAOUTI,

Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières.

1.12. Monsieur NOURDINE BEN AHMED,

Ministre des Transports Maritime et Aérien, Chargé du Tourisme et de l'Artisanat.

ARTICLE 2 : Sont nommés Secrétaires d'Etat et participent au Conseil des Ministres pour les affaires relevant de leurs attributions :

2.1. Monsieur MOHAMED MOURCHID BADAOUTI,

Secrétaire d'Etat Chargé de l'Information auprès du Ministre de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation, Chargé des Relations avec les Institutions

2.2. Madame BOUCHRATI ABDOULHALIM,

Secrétaire d'Etat Chargée du Tourisme auprès du Ministre des Transports Maritime et Aérien, Chargé du Tourisme et de l'Artisanat.

2.3. Monsieur DJOUMOI SAID ABDALLAH,

Secrétaire d'Etat Chargé de la Coopération auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani

